



L'ESSENTIEL

1. **Excès de trèfle : vigilance vis-à-vis des fièvres de lait !**
2. **Désherbage colza, le choix des outils après la levée**
3. **Choix des variétés de céréales pour cet automne**
4. **Préparer la semence de ferme**

Observations et conseils

1. Excès de trèfle : vigilance vis-à-vis des fièvres de lait !

La fièvre de lait est une des rares maladies métaboliques qui se rencontre épisodiquement en élevage laitier biologique. Elle affecte généralement les vaches âgées et les animaux présentant des prédispositions à cette maladie. Par conséquent les animaux déclarant une hypocalcémie après le vêlage se rencontrent généralement de façon sporadique. Certaines années, au cours de la saison de pâturage, plusieurs animaux peuvent déclencher une fièvre de lait sur une courte période. Ce phénomène s'observe le plus souvent suite au redémarrage des prairies après une période de sécheresse. Les prêtres tapissés de trèfle blanc procurent durant ces quelques semaines une alimentation trop riche en calcium et en potassium pour des vaches tarées. Ces excès induisent un blocage des mécanismes de régulation du calcium et la vache fraîchement vêlée se trouve dans l'incapacité de mobiliser ses réserves corporelles.

Les vaches tarées doivent paître sur des prairies composées d'herbe fibreuse et pauvre en légumineuse. En cas de jeunes repousses, il faudra veiller à mettre à disposition des vaches tarées du foin très grossier. Les prairies à flore variée à base de luzerne et les intercultures à base de protéagineux ou de crucifères (chou, colza, cameline, moutarde...) sont également à éviter.

La présence de calcium buvable sur l'exploitation permettra d'intervenir dès les premiers symptômes. Dans les situations à risque, vous pouvez également utiliser en prévention des granules homéopathique de CALCAREA-CARBONICA (CALC-C).

Sébastien JULIAC

2. Désherbage des colzas, le choix des outils après la levée

Stade de la culture : de 2 feuilles vraies (semis 29 août à Sérifontaine - Oise) à 4 feuilles (semis vers le 20 août à Rubempré -Somme). Pas de morsures d'altises sur les deux parcelles observées.

La levée du colza est régulière. On observe suite aux pluies, les levées de dicots et graminées. L'outil de désherbage mécanique à privilégier sur les jeunes colzas (de la levée à 2 feuilles) et sur des adventices peu avancées est la houe rotative, sélective de la culture.

A partir du stade 4 feuilles du colza, la herse étrille peut être utilisée en plein. En présence d'adventices développées, il faut rapidement envisager le binage.



Colza à Rubempré 80 - 20/09/2017

3. Choix des variétés de céréales pour cet automne.

Les réunions de bilan de campagne, tenues dernièrement à Grandvilliers et à Laon, ont donné l'occasion d'échanges sur le déroulement de la campagne et de présenter les résultats des essais mis en place en région. Le compte rendu rédigé désormais à l'échelle de la région des Hauts de France s'étoffe des travaux réalisés par nos collègues du Nord Pas de Calais. Pour tous, voici les tableaux de synthèse sur les choix pour les prochains semis de cet automne.

✓ **Triticale – priorité aux variétés résistantes à la rouille jaune**

Bien que la rouille jaune soit restée discrète en 2017, le choix de la variété de triticale tient compte en priorité de la résistance à la maladie.

Nos conseils pour les prochains semis de triticale :

Densité de semis : en limon, au 20 octobre au 5 novembre : 280 grains/m² à partir du 5 novembre : 320 grains/m²

À adapter au type de sol :
+ 10 % sol sableux ou limon à silex
+ 20 % craie et argile

Rappel : *le triticale est une espèce hors dérogation. Vous devez utiliser des semences biologiques.*

Variétés	
Potentiel Régulier	ELICSIR - RGT RUMINAC -TRIBECA
A essayer	KASYNO – ANAGRAM - CAPPRICIA
Possible	TRICANTO – TULUS – KEREON ^{RJ} BIKINI (alternatif)
En retrait (sensible rouille jaune) _{RJ}	JOKARI – VUKA – PANTEON ^{RJ}

✓ **Blé – débouché meunerie**

Pour le blé bio, l'écart de prix meunier/fourrager dépasse souvent les 100 €/T. Dans ces conditions, il faut privilégier les variétés qui assurent un bon niveau de qualité.

Nos conseils pour les prochains semis de blé

	Qualité meunière	Valeurs confirmées	Possible	A oublier	Nouveautés
↑	Améliorantes	TITLIS TENGRI	TOGANO (alt) RENAN		ROYAL
	Compromis qualité- rendement	EHO GOLD ENERGO	UBICUS (HANSWIN)	LUKULLUS SKERZZO ADESSO GHAYTA	(ALESSIO) ARMINIUS ANNIE GRAZIARO
	Potentiel	LENNOX (alt) ATTLASS RUBISKO	(MATHEO) (FRUCTIDOR) (DESCARTES)	Sensible Rouille jaune: à associer pour limiter le risque. (.) : Variété non disponible en AB à l'automne	

Les **variétés de compromis** obtiennent généralement des rendements corrects et une teneur en protéines en situation à bonne disponibilité en azote sortie hiver (précédent luzerne).

Les **variétés de qualité**, potentiellement répondent aux exigences de la meunerie en situation azotée moins favorable (blé assolé) avec des rendements qui peuvent être plus limités.

Densités de semis sur blé :

En limon, densité de semis au 20 octobre au 5 novembre : 320 grains/m²

A partir du 5 novembre : 350 grains/m²

Densité à adapter : **+ 10 % en sol sableux ou silex et + 20 % en craie et argile**

4. Préparer la semence de ferme

La moisson 2017 offre une qualité de grain qui contraste fort avec celle de 2016 : des bons PS et des PMG dans la moyenne, des grains sains.

Précautions pour utiliser une semence fermière :

- Ne pas multiplier une semence plus de 2 à 3 ans pour limiter le risque de carie.
- Trier sévèrement les semences pour exclure, outre les graines d'adventices, tous les grains maigres, les plus porteurs de maladies.
- Effectuer un test de germination :
 - ▶ Prendre un échantillon représentatif d'au moins 200 grains. Plus le nombre de grains testés est grand, plus le taux sera représentatif (préalable : récolte sèche).
 - ▶ faire lever la dormance des grains pendant 72h, à 5° au réfrigérateur.
 - ▶ mettre l'échantillon dans du buvard humide (ou coton humide, ou filtre à café humide) à température ambiante (20 ° C), puis compter les plantules normales au bout de 8 jours.
- Mesurer le PMG pour adapter la densité de semis.
- Traiter la semence pour limiter le risque carie. Le COPSEED (0,1 L/Q), sulfate de cuivre tribasique, est plus efficace que le vinaigre (1 L/Q) et a une action sur la fonte de semis.

Risque Carie : vigilance

Le risque existe, même à de faibles niveaux de contamination, indétectables à l'œil nu. L'analyse permet d'évaluer ce niveau et d'écarter éventuellement un lot.

ANALYSE CARIE : il est encore temps

Pour une analyse de carie sur blé, envoyer 50 gr de semences en sachet étanche avec l'indication du poids et du nombre de semences sur le sachet (Information sous votre responsabilité).

Les semences doivent être non traitées. Le délai pour réaliser cette analyse est en général de 15 jours.

Tarif : 85,20 € HT.

Station Nationale d'Essais de Semences

Laboratoire de pathologie

25 rue Georges Morel - CS 90024 49071 BEAUCOUZE cedex

Tel +33 (0)2 41 22 58 91

P. MENU – G. SALITOT

Informations

Le compte rendu des essais bio Grandes cultures 2017 réalisé par les Chambres d'agriculture des Hauts de France est sorti !

Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez nous le demander. Il est téléchargeable sur l'EXTRANET des Groupes de Développement



Conseil collectif rédigé le 19 septembre 2017, valable pour la Picardie.

Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « agriculture biologique » des Chambres d'agriculture de Picardie : Sébastien Juliac, Christelle Récopé (élevage), Mélanie Camgrand, Pierre Menu et Gilles Salitot (cultures) – En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette.
CA de l'Aisne, 1 rue René Blondelle – 02007 Laon - CA de l'Oise, rue frère Gagne BP 40463 – 60021 Beauvais - CA de la Somme – 19 bis rue Alexandre Dumas – 80096 Amiens
Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur le site www.chambres-agriculture-picardie.fr
Coordination et renseignements : Gilles Salitot – Tél. 03 44 11 44 65 – gilles.salitot@agri60.fr
Action réalisée avec l'appui financier du ministère en charge de l'agriculture – CAS DAR –Reproduction interdite N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80)
"Programmes, tarifs et conditions générales de nos stages de formation disponibles sur demande". OPE COS ENR 6 15 12 13